



Golf Compact LES MARCHES (Simple Stableford)



Compact des Belledonnes

Nom joueur :

Nom marqueur :

On place la balle sur l'ensemble du parcours

N°4	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Aller
Distances										
Départs										
Violet	65	104	85	87	102	76	71	107	87	784
Hcp	18	3	9	10	6	13	12	4	7	
Par	3	3	3	3	3	3	3	3	3	27

Score										

10	11	12	13	14	15	16	17	18	Retour	Total
100	123	67	106	75	61	64	118	71	785	1569
8	1	15	5	14	16	17	2	11		
3	3	3	3	3	3	3	3	3	27	54

Signatures Joueur et Marqueur

ETIQUETTE

Il est interdit de jouer sur le parcours avec des balles de practice.

Replacer les divots.

Pas de chariots sur les départs et les greens.

Eviter le jeu lent.

Laissez le passage si vous avez un trou franc avec la partie précédente.

REGLES LOCALES

HORS LIMITES :

- Définis par les piquets blancs et/ou les lignes blanches tracées au sol.
- Le practice et les filets clôturant le parcours sont hors limites.

TERRAINS EN CONDITIONS ANORMALES DE JEU :

La règle 25-1 s'applique.

- Zones délimitées par des piquets bleus et/ou des lignes bleues et/ou blanches.
- Les profondes traces d'engins sur le parcours.
- Chemin d'accès au trou n°1 avec paillis (derrière green n°9)
- Les drains gravillonnés.

OBSTRUCTIONS INAMOVIBLES :

- Arbres tuteurés et jeunes plantations : l'ensemble tronc/tuteurs/haubans/ avec cuvette à son pied.
- Les filets de protections: trous N°2, 3, 5 et 6.

TROU n°9 :

- DROPPING ZONES , derrière le green, son utilisation est une option supplémentaire aux règles de dégagement de la règle 26-1

ENROCHEMENTS:

- Les enrochements au trou 2, 3, et 5 font partie intégrante du parcours.

CARTE DE SCORES

